

HONORAIRES DE TRANSACTION EN VIAGER

A partir du 1^{er} Janvier 2014

				HT	TTC
De	0 €	à	100 000 €	<i>8,33%</i>	10%
De	100 001 €	à	150 000 €	<i>7,50%</i>	9%
De	150 001 €	à	200 000 €	<i>7,08%</i>	8,5%
De	200 001 €	à	300 000 €	<i>6,67%</i>	8%
De	300 001 €	à	500 000 €	<i>5,83%</i>	7%
De	500 001 €	à	750 000 €	<i>5,42%</i>	6,5%
Supérieur à	750 001 EUR			<i>5,00%</i>	6%

REMUNERATION : Valeur en euros Toutes Taxes Comprises (T.V.A. applicable au taux de 20%)

Conformément aux usages d'habitation et locaux professionnels et sauf convention expresse (indiquée au mandat),

La rémunération sera à la charge du vendeur ou de l'acheteur selon les conditions indiquées sur le mandat